

Regard sur . . .



Chèvremont

Décembre 2012

Bulletin n°79

BELFORT-SUD

Horaires

Mardi, mercredi et vendredi

Matin : de 9h00 à 12h00
Après-midi : de 14h00 à 18h00

Jeudi

Matin : de 10h00 à 12h00
Après-midi : de 14h00 à 18h00



47 Grande Rue François Mitterrand
90800 BAVILLIERS
Tél 08 20 00 08 22 Fax 03 84 28 21 93



7 Rue d'Andelnans
90400 DANJOUTIN
Tél 08 20 00 08 22 Fax 03 84 28 25 67



10 Grande Rue
90400 TREVENANS
Tél 08 20 00 08 22 Fax 03 84 36 41 25



1C Carrefour du Galland
90340 CHEVREMONT
Tél 08 20 00 08 22 Fax 03 84 21 02 22

Horaires d'ouverture de l'agence de CHEVREMONT

Mardi	de 10h à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi	de 10h à 12h et de 14h à 17h30
Jeudi	Uniquement sur RDV
Vendredi	de 10h à 12h et de 14h à 17h30
Samedi	de 10h à 12h15

Sommaire

07 Le mot du MAIRE

08 Informations MAIRIE

Conseils municipaux	p09
Etat civil	p13
Transport à la demande	p14
Panneau d'affichage	p16
Collectes des déchets	p17
La forêt de Chèvremont	p18

20 TRAVAUX

Travaux réalisés	p20
Travaux en cours	p21

22 EDUCATION LOISIRS

Centre de loisirs	p22
Ecole publique	p24

26 La vie ASSOCIATIVE

Association mon village	p26
Informatique	p28
Atelier mémoire	p30
Anciens combattants	p31
Une rose Un espoir	p32
Pleine forme	p33
Elan musical	p34
Autruche Tennis club	p36
Tarot	p37

38 REPORTAGES ANIMATIONS

Marché gastronomique	p38
Pêche	p40
Recettes	p41
Commémoration	p42
Téléthon 2012	p43
Info VTT	p44
C.C.A.S	p45
Vie économique	p46
Saint Nicolas	p48

49 D'autres INFORMATIONS

Le vieux pommier	p49
Histoire	p50
Le mot de l'opposition	p51
Comité du bulletin	p52
Le coin de la rédaction	p54



ENTREPRISE



COULON

FENETRES

VOLETS

PORTES DE GARAGES

GARDE-CORPS

PETITS TRAVAUX EXTERIEUR ET INTERIEUR

27 BIS RUE DE LA GARE 90340 CHEVREMONT



06.67.13.41.76

03.84.28.06.47



Boisson Fabien

Boucherie - Charcuterie Artisanale

Viande de première qualité sélectionnée par nos soins

Charcuterie fumée et maison

3 rue de Pérouse - 90340 Chèvremont

Tél : 03 84 28 14 51 - mail : boucherie.boisson@orange.fr



PRODUCTION LOCALE

FLEURS et LEGUMES

Géraniums, plantes à massif, tomates, poireaux, choux...

EN MAI OUVERT DIMANCHES ET JOURS FERIES

MARAICHAGE EN CULTURE RAISONNEE

FLEURS ET PLANTS DE LEGUMES

VENTE DE LEGUMES
Sur place MERCREDIS ET VENDREDIS AM

Du lundi au samedi 8h/12h et 14h/18h30

PANCHER FRERES Maraichers - Horticulteurs
90340 CHEVREMONT 03 84 21 24 95
1km après la sortie du village direction Fontenelle

La sécurité n'existerait pas sans la confiance



JDH SERRURES 06 64 92 55 39

spécialiste fermetures de haute sécurité

2 rue de Vézelois - 90340 CHEVREMONT

tél. 03 84 28 26 82 / fax 03 84 22 73 09

jdh.serrures@gmail.com - www.jdhserrures.com

CASS'AUTOS DARTIER



Pièces détachées occasion toutes marques

Achat - Vente de voitures accidentées

Route de Chèvremont 90400 VEZELOIS

Tél : 03 84 56 05 08 - Fax : 03 84 56 08 43

E-mail : cassautodartier@free.fr

GARAGE SCHATNER



- Entretien toutes marques
- Réparation mécanique
- Carrosserie
- Remplacement et réparation pare-brise
- Climatisation
- Pneumatique
- Dépannage

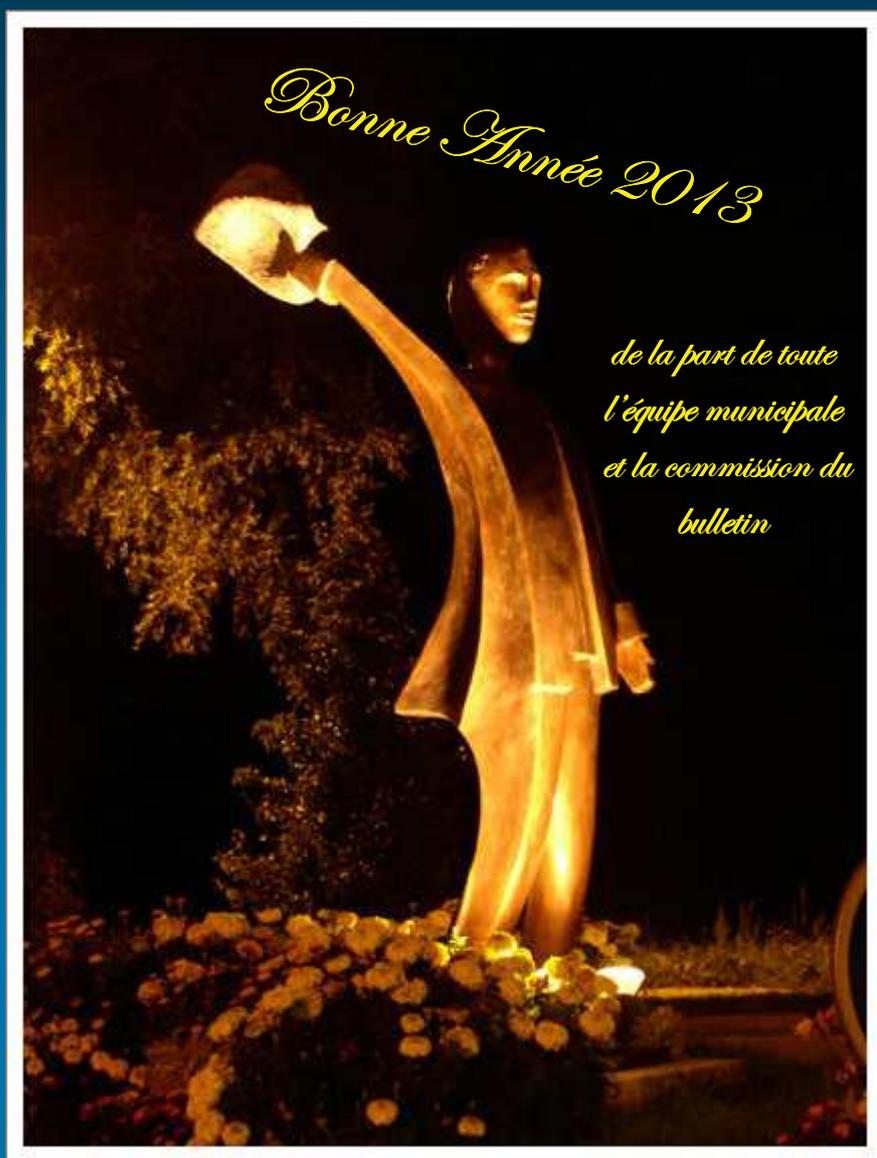
14. rue de l'Égalité
90000 BELFORT

☎ : 03-84-21-68-11

www.garage-schartner.com

contact@garage-schartner.com





Bonne Année 2013

*de la part de toute
l'équipe municipale
et la commission du
bulletin*



Fermetures *Maric*

**MENUISERIES
PVC ET ALU**

Portes de garage,
volets,
brise soleil
et stores

6 Rue de l'Usine
90340 CHEVREMONT
Tél : 03 84 21 79 17
Fax : 03 84 21 82 16



Site internet : www.fermetures-maric.fr
email : contact@fermetures-maric.fr

MOT DU MAIRE

Voici l'heure de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette année 2013, que celle-ci soit pour vous synonyme de santé, de réussite et de réalisation de tous vos projets.

Merci à toutes celles et ceux qui ont œuvré, d'une manière ou d'une autre, pour que notre village demeure un lieu où il fait bon vivre.

Le second semestre de 2012 aura été marqué par un évènement très grave que chacun de nous peut encore avoir à l'esprit : le décès d'une jeune fille au cours d'un incendie rapide et violent.

Le stratégique a fait parler de lui une fois de plus. Un projet qui aurait pu voir le jour a été écarté devant l'impossibilité d'acquérir le terrain nécessaire...

Nous avons alors fait réaliser un relevé topographique par un géomètre, et nous avons retravaillé à partir de cette base. Aujourd'hui un second projet doit nous permettre de continuer à circuler en double voie, avec à l'ouest de la chaussée une piste de 1,5m de largeur pour les piétons et cyclistes.

Lors de notre dernière réunion de Conseil Municipal l'ensemble des élus présents se sont prononcés en faveur d'une rénovation complète de la chaussée.

Nous avons demandé qu'un comptage de véhicules soit réalisé : en voici le résultat : dans le sens Bessoncourt — Chèvremont il a été dénombré 4629 véhicules par jour, dans le sens Chèvremont— Bessoncourt seulement 1744 véhicules jour.

Ce comptage est significatif et marque bien que de nombreux automobilistes utilisent cet itinéraire pour des destinations autres que notre village.

Internet à Chèvremont fait toujours débat. Antenne wifimax ou rénovation du câblage filaire ? Après de multiples interventions de ma part en faveur de la liaison par fibre optique j'ai reçu le 27 juin 2012 les Directeurs du SMAU et d'Alliance Connectique qui nous proposaient ce raccordement pour la modique somme de 287 410 euros !!!

L'espace entre crèche, église, cimetière s'est transformé avec deux espaces jeux pour les enfants et un chemin d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite conduisant à l'école de la Providence.

Le chemin de la ferme, la clavelière, le chemin du Trémont et le chemin du parc ont été aménagés avec reprise de leur forme et couverture en tricouche bitume et sable.

Les espaces publics des lotissements « les trois chênes » et « sur la Goutte » sont devenus propriété de la Commune.

Quelques travaux annoncés pour 2012 auront pris un peu de retard : rénovation de l'Eglise ; modification de l'éclairage urbain ; création de deux pistes d'exploitation forestière, rond point du stratégique : la réalisation est prévu pour janvier 2013.

Bonne année 2013, au cours de laquelle d'autres projets se concrétiseront pour améliorer les espaces publics dans notre commune.

Votre Maire bien à vous
Pierre LAB





INFORMATIONS MAIRIE



MAIRIE

2 Rue de l'Eglise
90340 Chevremont

Tél : 03 84 21 08 56 - Fax : 03 84 21 24 26

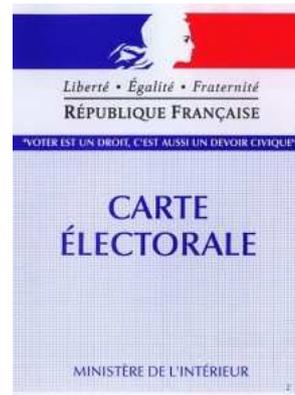
www.chevremont.fr
commune-chevremont@west-telecom.com

Accueil du public

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h à 12 h
Jeudi de 13 h à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h

Inscription sur les listes électorales

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales). Pour pouvoir voter en 2014, il faut donc s'inscrire avant le 31 décembre 2013.



Le recensement militaire

Tous les jeunes gens, **filles ou garçons**, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le mois où ils atteignent **16 ans** et au plus tard le mois suivant. Cette formalité vous permettra d'obtenir une attestation de recensement nécessaire pour vous présenter à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, etc...). Si vous êtes né(e) en 1997, vous êtes concerné(e).



Repas à domicile



Les personnes intéressées par des repas à domicile ont possibilité de se faire livrer. Un impératif : passer commande auprès de la Mairie 48 h à l'avance. Exemple : pour bénéficier d'un repas le lundi commander le jeudi précédent. Le prix du repas est de 4,77 euros. Les menus du mois sont disponibles en mairie.



CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil municipal du 15 mai 2012

Absents excusés : Isabelle DEPORTE / Linda MARCHAL / Edith PACAUD / Jean DOUCELANCE/
Christophe BOULAT

Demande de subvention à la DRAC pour travaux de réfection de l'église, l'architecte nous a fait parvenir une nouvelle estimation des travaux qui se décompose en une tranche ferme de 135 834.49 euros au lieu de 107 483.49 euros et une tranche conditionnelle de 102 256.28 euros. Il convient donc de déposer une nouvelle demande de subvention auprès de la DRAC pour le montant de la tranche ferme qui est seule subventionnable. Pour rappel la subvention est calculée par rapport à l'estimation du devis. **Adopté à l'unanimité.**

Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réfection de l'église

Pour sa mission confiée (qui est identique à la mission initiale) le nouveau montant des honoraires s'élève à la somme de 19 658.87 euros HT (9% de 218 431.90 euros HT). Pour mémoire, la rémunération initiale était de 9800.00 euros HT (9.8% de 100 000.00 euros). **Adopté à l'unanimité.**

Achat d'un panneau lumineux + contrat de maintenance

Le prix d'achat du panneau est de 8 576.00 euros HT la confection du massif béton de 920.00 euros HT. La commande du panneau sera passée par la mairie à la société LUMIPLAN. Pour rappel celui-ci sera intégralement financé par le comité des fêtes de Chèvremont. **Adopté à l'unanimité.**

Modification de l'organigramme du personnel. **Adopté à l'unanimité**

Demande de réduction des charges locatives concernant la location du bâtiment communal situé au 1A carrefour du Galant. Nous attendons que le jugement soit prononcé. **Décision reportée.**

Achat de terrain pour le remplacement de la cabine haute située rue de la Gare. Cet achat concerne 30m2 de terrain au prix de 500 euros. **Adopté à l'unanimité.**

Plan d'aménagement de la voirie et des espaces publics – désignation des membres de la commission

Sont désignés comme membre de cette commission Madame Marcelle GEHENDEZ, Madame Edith PACAUD, Monsieur Alain LE BAIL. **Adopté à l'unanimité.**

Convention avec la CAB pour le financement de la révision du PLU. La subvention allouée est de 20% du coût des études ; soit une subvention de 4 792.00 euros (20% de 23 960.00 euros HT). **Adopté à l'unanimité.**

Groupement de commande avec la CAB pour la maintenance de l'éclairage public. Adhésion au groupement de commande mais la commune continue de travailler avec l'entreprise BAUMGARTNER.

Adopté à l'unanimité.

Groupement de commande avec la CAB pour la maintenance et la modernisation de la vidéosurveillance du domaine public, adhésion à ce groupement de commande. **Adopté à l'unanimité.**

Périmètre du SAGE ALLAN – consultation des collectivités locales. Plan du périmètre proposé pour l'élaboration du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de l'Allan. **Adopté à l'unanimité.**

Mission complémentaire au marché du PLU pour la réalisation de l'étude d'incidences NATURA 2000. **Adopté à l'unanimité.**

Suite conseil municipal du 15 mai

Adhésion à la Fondation du Patrimoine. Par le biais de cette fondation nous pouvons faire une demande de dons pour la suite de la rénovation de l'église. **Adopté à l'unanimité.**

Acceptation de remboursements des assurances suite à un sinistre. **Adopté à l'unanimité.**

Acceptation d'un don de 4 906.67 euros au profit de la commune pour la participation à l'achat de tables et chariots pour la chougalande versé par le comité des fêtes de Chèvremont. **Adopté à l'unanimité.**

Demande de location du stade Duvallet. La somme demandée pour la location est de 300 euros et de 1000 euros pour la caution. **Adopté à l'unanimité.**

Demandes de subventions pour l'Entente Sportive du Territoire de Belfort Handball Valdoie/Belfort et l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Territoire de Belfort.

Vote contre à l'unanimité

Renouvellement convention de médecine préventive et professionnelle Il est proposé aux communes de ne renouveler la convention que jusqu'au 30 juin 2012 ; une solution étant à l'étude à partir du 2^{ème} semestre 2012. Le tarif arrêté pour l'année 2012 s'élève à 53 euros par agent salarié au 1^{er} janvier 2012 contre 52 euros de 2009 à 2011. La facturation se fera en une fois avec une régularisation au prorata de l'échéance de la convention.

Adopté à l'unanimité. Pour information 15 employés sont concernés.

Contrat de fournitures de repas . A l'unanimité il est pris la décision de ne pas dénoncer le contrat SCOLAREST (trop juste en temps) et de ne pas prendre de risque pour la rentrée de septembre.

Conseil municipal du 26 juin 2012

Convention de maîtrise d'oeuvre pour la création d'une route forestière, afin de pouvoir lancer cette opération, les services de l'ONF nous ont fait parvenir une proposition de convention de maîtrise d'oeuvre qui s'élève à 8 100,00 euros HT soit, 9'687,60 euros TTC. (Pour mémoire le coût total des travaux est chiffré à 112 072,40 euros HT). **Adopté à l'unanimité**

Mise en oeuvre d'un service de médecine professionnelle et préventive par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. Le coût annuel de la visite médicale par agent, serait porté à 75 euros afin de tenir compte de la réalité du marché. Toutefois le conseil d'administration du Centre de Gestion a souhaité mettre en oeuvre une progressivité des tarifs en échelonnant sur 3 ans le prix réel de la consultation (58 euros la première année, 64 euros la seconde et 70 euros la troisième). Le prix réel de la visite ne sera donc payé qu'à compter de 2016. **Adopté à l'unanimité**

Négociation par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale d'un contrat d'assurance destiné à couvrir les risques encourus du fait de la protection sociale des agents. Le Centre de Gestion va relancer un nouveau marché qui permettra de négocier une nouvelle couverture pour une durée de 3 ans à compter du 1 Janvier 2013 et propose aux collectivités qui le souhaitent de lui confier cette mission. **Adopté à l'unanimité**

Demande d'admission en non valeur de Cotes irrécouvrables pour un montant de 451, 58 euros. Le comptable nous demande donc d'admettre en non valeur ces dettes et de prévoir les crédits budgétaires nécessaires. **Adopté à l'unanimité**

Suite conseil municipal du 26 juin

Modification de l'organigramme du personnel. Suite à la création d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe, la Commission Administrative Paritaire se réunissant le 25 Septembre prochain, la nomination de cet agent au grade supérieur ne pourra intervenir que postérieurement à cette date. *Dans ces conditions il convient de recréer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, grade actuel de cet agent.*

Par ailleurs, suite à la promotion interne au grade d'Attaché de Monsieur RUCHTY Albert, nommé dans ce grade avec effet au 1er Juillet 2012, il convient de supprimer le grade de rédacteur chef.

Les membres du Conseil félicitent Mr. RUCHTY pour cette promotion. **Adopté à l'unanimité**

Participation communale aux charges scolaires 2010 - 2011.

Au vu des dépenses réalisées, le cout d'un élève à l'école publique de Chèvremont pour l'année scolaire 2010 - 2011 s'élève à :

Elève de maternelle	888,11 euros
Elève de primaire	319,45 euros

Pour information, le coût d'un élève à Belfort est de :

Elève de maternelle	449,19 euros
Elève de primaire	339,67 euros

Subvention à la coopérative scolaire pour l'achat de vélos et tricycles. La meilleure offre émane de la société WESCO, pour un montant TTC de 997,50 euros. Afin de dégager la responsabilité de la commune lors de l'utilisation de ces matériels, il serait souhaitable de verser le montant de ces acquisitions à la coopérative scolaire, à charge pour les enseignants de passer commande et de prévoir les crédits à inscrire au budget communal (art. 6574). **Adopté à l'unanimité**

Demande d'indemnités de fonctions.

Par courrier en date du 28 Juin 2012, la conseillère déléguée à la communication et à l'information (délibération du 5 Juin 2009) sollicite l'octroi d'une indemnité de fonction équivalente à celle attribuée aux autres conseillers municipaux, soit 228,00 euros mensuel brut. Proposition d'indemnisation, adoptée après débat à **6 voix pour, 3 abstentions, 1 voix contre.**

Régie du mini-golf. Afin d'apporter un service supplémentaire aux participants, il pourrait être envisagé la vente de glaces. Dans un souci d'harmonisation de ce tarif avec celui des boissons, le prix des glaces est proposé à 1 euro. **Adopté à l'unanimité**

Conseil municipal du 27 août 2012

Absents excusés : Linda MARCHAL / Jean DOUCELANCE

Travaux de bûcheronnage et débardage. Par courrier en date du 05 juillet dernier les services de l'ONF nous ont fait parvenir une proposition de devis pour la réalisation des travaux de bûcheronnage et débardage dans les parcelles forestières 13-16-26-27-28-29-31. Les prix sont les suivants :

Façonnage des grumes : 11,50 euros HT/m³ Débardage des grumes : 9,00 euros HT/m³

Façonnage des brins et houppiers : 12,50 euros HT/m³ Vidange des brins et houppiers : 10,00 euros HT/m³

Abattage des brins et houppiers (parcelle 16) : 6,00 euros /m³

Compte tenu des volumes estimés le montant du devis s'élève à la somme de 10 565,00 euros HT soit 11 304,55 euros TTC. **Adopté à l'unanimité**

Demande de subvention de l'Association Valentin HAUY. Rejeté à l'unanimité

PLU de la commune de Pérouse – consultation des Personnes Publiques Associées

La station de traitement des eaux située à Chèvremont est en capacité de recueillir les eaux usées de 4000 habitants. Nous sommes encore loin de ce chiffre.

La continuité de la voie douce venant de Chèvremont et passant à proximité d'une future zone construite est examinée. Il ne semble pas y avoir de problème. **1 abstention et 12 voix pour**

Suite conseil municipal du 27 août

Consultation territoriale sur le projet de schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie

Monsieur le Maire fait un résumé du volumineux document « Projet régional du climat, de l'air et de l'énergie » téléchargeable depuis les pages d'accueil des sites internet suivants :

- <http://www.franche-comte.fr/conseil-regional/construisons-lavenir/srcae.html>

- <http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr> **1 abstention et 12 voix pour**

Motion de soutien aux personnels du CHBM **4 voix contre, 5 abstentions, 4 voix pour** (la voix du maire étant prépondérante, la motion est accordée)

Service de médecine professionnelle et préventive par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. Le centre de Gestion propose de contrôler cette situation en l'autorisant à percevoir à titre exceptionnel le reste des cotisations non perçues du 1^{er} juillet au 31 décembre 2012 sur la base d'un tarif unique de 53 euros. Le paiement des cabinets médicaux sera opéré par le Centre de Gestion en fin d'année 2012.

Le tarif s'élève à 53 euros par agent salarié au 1^{er} janvier 2012 rapporté aux 6 derniers mois de l'année.

Adopté à l'unanimité

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables :

- En mairie
- Sur le site internet www.chevremont.fr à la rubrique Mairie > Publications > Compte-rendu du conseil municipal

Pot de départ d'Olivera JANKOVIC

Le vendredi 21 Décembre Monsieur le maire accompagné de ses adjoints, élus et secrétaire de mairie a remercié Olivera pour son travail accompli au sein de la commune.

Depuis Aout 2006 Olivera (à gauche sur la photo) était embauchée comme agent technique 2ème classe.

Les enfants de l'école publique qui mangent à la cantine scolaire la connaissent bien, Olivera préparait les tables, réchauffait les plats, s'occupait du service, du ménage de la cuisine et de la salle à la Chougalante.

Elle avait aussi comme mission en fin d'après midi de faire le ménage dans les salles de classes et à la crèche.

Souhaitons lui bonne chance pour la suite de sa carrière professionnelle.

Didier FRICKER





ETAT CIVIL

- Le 19 Juin 2012 **Lola** de Thomas CAVIN et Alice GOERIG
14, impasse des Trois Chênes
- Le 16 Août 2012 **Kayla** de Maoussoini ATTOUMANI et Sandra BOLMONT
1, rue de Vézelois
- Le 13 Septembre 2012 **Niels** de Brice BEAUJEU et Muriel HUSSON
10 bis, rue du Fort
- Le 28 Septembre 2012 **Lisa** de Sébastien IBER et Elodie BOULANGER
34, impasse sur la Ville



Naissances



Mariages

- ETHORE Sébastien et LAMBELIN Christiane
- FUGIER Fabrice et WETZEL Elodie
- BOUKHEZZA Hamza et KRENN Karine
- SAUVAGE Raphael et BRESSON Elise

- Le 30 Juin 2012
- Le 18 Août 2012
- Le 27 Août 2012
- Le 21 Décembre 2012

- CHRIST épouse DAL GOBBO Ginette (85 ans) Le 23 Juin 2012
- FINQUEL Michel (85 ans) Le 01 Août 2012
- TOMEZZOLI Mylène (20 ans) Le 19 Août 2012
- BERNARDIN Antonin (83 ans) Le 14 Octobre 2012
- POBS Georges (79 ans) Le 09 Décembre 2012



Décès



TRANSPORT A LA DEMANDE

Complémentaire des lignes régulières OPTYMO, "**OPTYMO à la Demande**" est un service qui s'adapte aux besoins des usagers.

Il convient toutefois d'amener des précisions toutes plus utiles les unes que les autres.

Ce système de transport ne se substitue pas à un service de taxi ; Ce n'est pas un service de porte à porte.

Si vous désirez vous rendre à Belfort par ce système, une réservation est nécessaire au numéro suivant :

0810 10 11 90 (prix d'un appel local)

Ce service de réservation est ouvert du lundi au dimanche inclus de 6 h 30 à 22 h 30 et vous devrez appeler au minimum 1heure avant votre départ.

L'interlocuteur des services OPTYMO vous expliquera le descriptif de votre trajet, définira avec vous l'emplacement et l'heure à laquelle le bus vous prendra.

Il est important de savoir que le bus vous déposera à un arrêt aux Glacis où vous prendrez une correspondance des lignes urbaines afin de vous rendre au lieu désiré.

Les explications de votre trajet vous seront détaillées de manière claire pour l'aller et aussi pour le retour.

Le deuxième point à connaître se situe sur le coût et la facturation du transport "OPTYMO à la demande" :

Vous ne pouvez pas utiliser les tickets de bus vendus dans les débits de tabac journaux. Vous devrez être munis d'un "PASS OPTYMO" délivré gratuitement par la société. Les formulaires de demande de PASS sont disponibles au secrétariat de mairie et sont à envoyer à OPTYMO accompagné d'un relevé d'identité bancaire.

Vous présenterez votre PASS à chaque voyage "OPTYMO à la demande" et votre compte bancaire sera débité directement du montant de 2 euros coût du transport pour ce service. Vous recevrez chaque mois un relevé du montant de vos transports vous permettant de contrôler vos dépenses.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler l'Espace OPTYMO à Belfort au 03 84 21 08 08. Cet article fait suite aux interrogations de quelques utilisateurs.

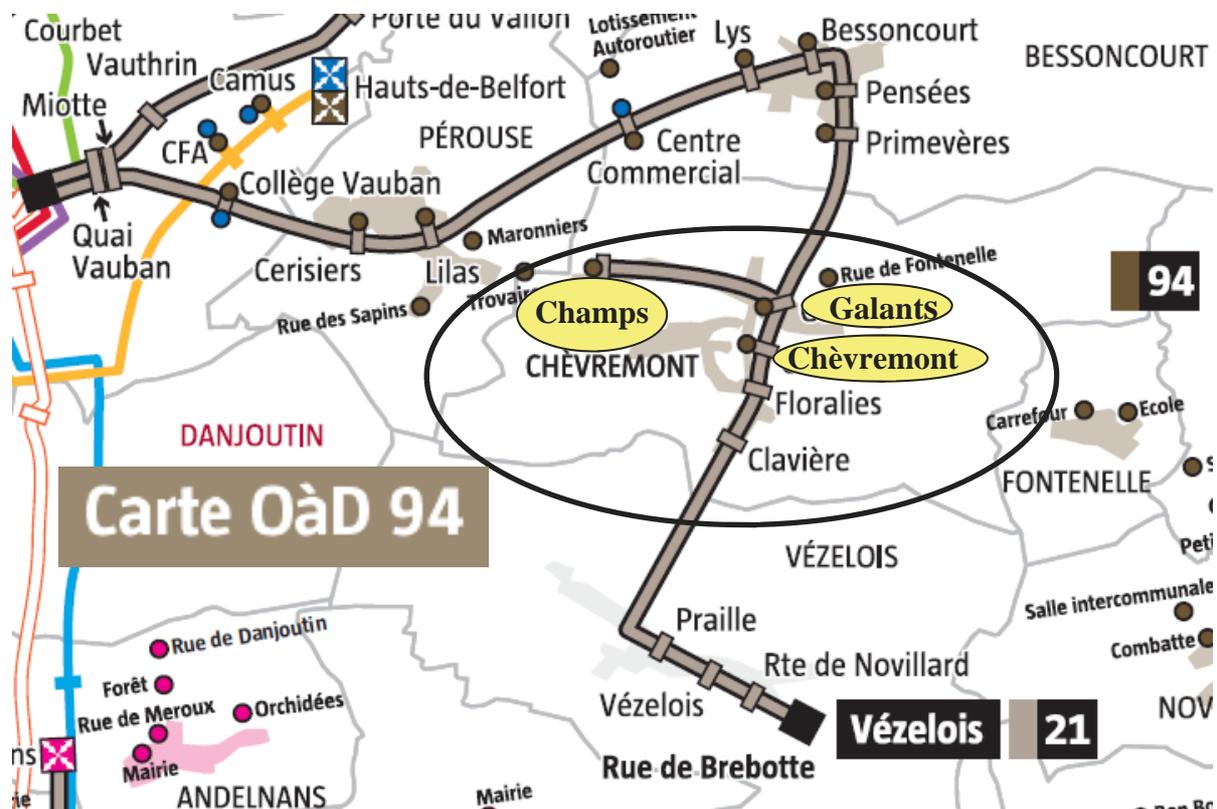
Edith PACAUD pour le CCAS

Arrêts desservis par "OPTYMO à la Demande" à Chèvremont :

Champs

Galants

Chèvremont



DEMANDEZ VOTRE PASS OPTYMO

Les services Optymo à Chèvremont :

- Un bus toutes les heures avec la ligne 21
- A partir de l'arrêt préfecture au centre-ville : correspondance avec les lignes 1, 2 et 6 toutes les 10 minutes
- Les transports scolaires au quotidien

OPTYMO, C'EST AUSSI :

- En ville, un bus toutes les 10 minutes (lignes 1 à 6)
- Un service urbain jusqu'à 23 h
- 0,80 € le trajet en bus *
- Un coût mensuel plafonné à 31 € par mois à tarif normal ou à 9 € en tarif réduit **
- L'accès à l'OàD (Optymo à la Demande) et au PMR (transport de Personnes à Mobilité Réduite)

Gratuit
et sans
engagement



* Valeur 70, correspondances incluses, hors OAD et PMR ** Plus d'informations sur le site www.pass.optymo.fr

N° Vert 0 800 304 863
(appel gratuit depuis une ligne fixe)

Espace Optymo - Pôle Liberté / 13 rue de Madrid, Belfort | www.optymo.fr | Tél : 03.84.21.08.08

optymo



PANNEAU D’AFFICHAGE

La commune s’est dotée d’un nouvel outil de communication en complément du site internet, du bulletin information mensuel et du regard sur Chèvremont bi-annuel.

Il est principalement utilisé par la mairie pour diffuser les messages de la vie communale (info travaux, inscriptions mairie, centre culturel, centre de loisirs, crèche, ...)

Il est également à la disposition des associations de Chèvremont pour annoncer les différentes animations au sein du village. Pour cela il suffit de venir déposer en mairie votre annonce en précisant bien le nom de la manifestation, le lieu, la date et l’heure.

Je tiens à rappeler que le panneau a été intégralement financé par le comité des fêtes de Chèvremont (voir article ci-dessous). Seuls l’abonnement GSM pour la transmission des messages depuis la mairie et l’entretien du panneau sont à la charge de la commune.

L’ensemble du conseil municipal remercie les anciens membres du comité des fêtes (Mr Jacques LEHMANN, Mr Claude BOGNER, Mr Jean-Marie LANGLOIS) ainsi que tous les présidents d’associations et bénévoles pour le travail accompli durant toutes ces années.

Didier FRICKER



L’argent gagné par le comité des fêtes pendant toutes les années durant lesquelles a été organisée la FETE DU CHOU a été utilisé :

- D’une part, à l’achat de nouvelles tables à la salle de la CHOUGALANTE
 - Et d’autre part, à l’achat et l’installation, au centre du village, d’un panneau d’information.
- Le solde a été remis au nouveau comité des fêtes.*

Ce comité fut créé dans le but de réunir les associations de la commune et les villageois autour d’une manifestation festive d’importance que fut pendant une quinzaine d’année la FETE DU CHOU et amplifier une identité, déjà donnée par le club de foot, celle du village du CHOU et de la CHOUCROUTE.

Il était donc normal que le bénéfice retiré grâce à l’action soutenue par de nombreux bénévoles retourne à la vie associative du village et à ses habitants.

Jacques LEHMANN



COLLECTES DES DECHETS

Ordures ménagères

Poubelle brune
Jour de collecte : Mercredi



Nouveau
Nouveau



Emballages recyclables

Poubelle couvercle jaune
Jour de collecte : Lundi semaine paire

Recyclables admis dans le bac jaune :

Bien vidées
et égouttées



Collecte du verre

Deux espaces sont à votre disposition (bouteilles, bocaux, ...)
Emplacements : Place des fêtes et de la gare



Déchetterie

Accessible avec votre carte
Emplacement : Danjoutin



Horaires d'ouverture

- Hiver** (du 15 octobre au 14 avril)
- Lundi au vendredi : 9h30-12h/13h30-17h
 - Samedi : 9h-17h
- Eté** (du 15 avril au 14 octobre)
- Lundi au vendredi : 9h30-12h/13h30-18h
 - Samedi : 9h-18h



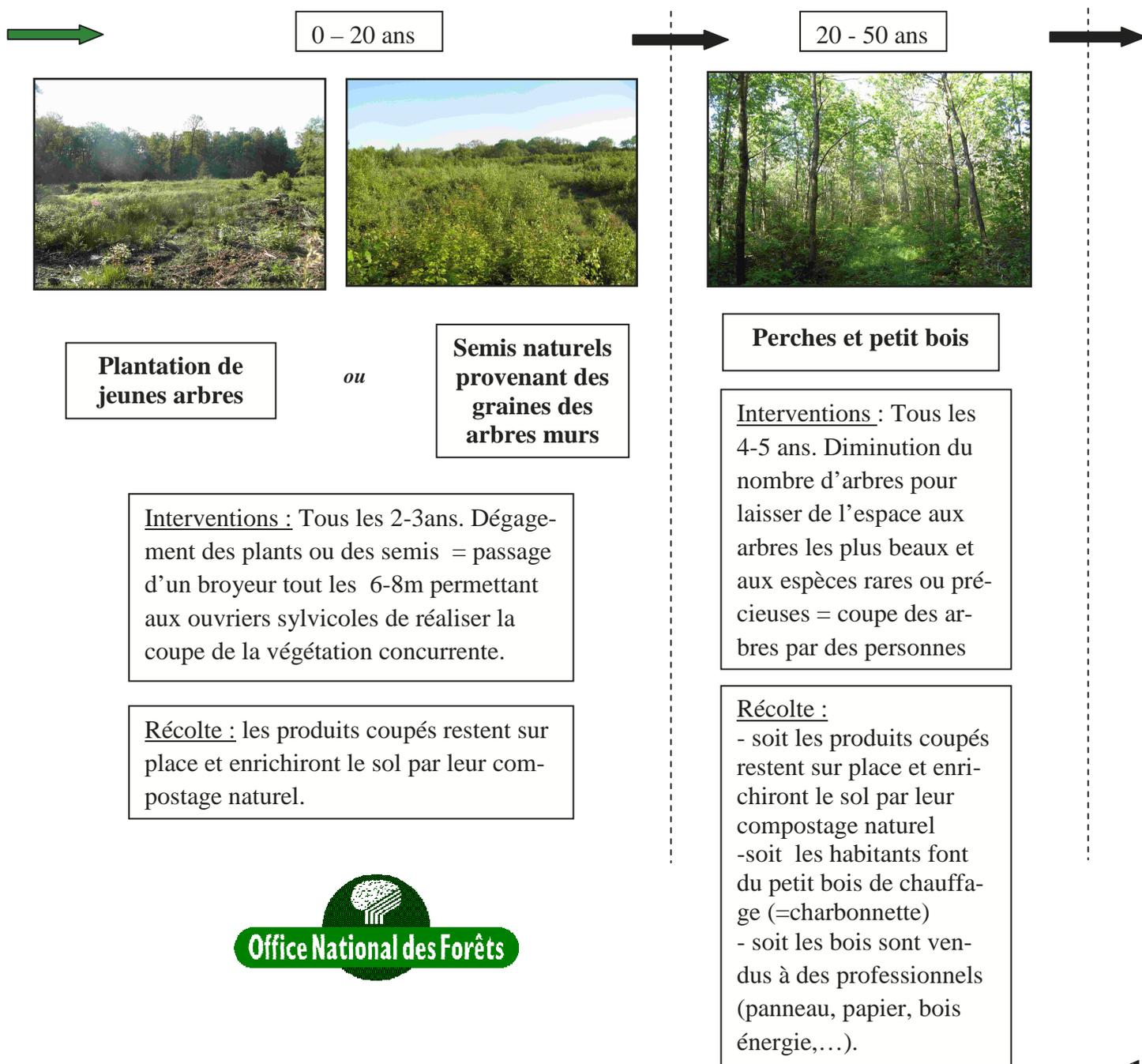
FORET DE CHEVREMONT

PROJET DE ROUTES FORESTIERES

La réalisation des projets de route au "Petit Bois" a commencé par l'abattage des arbres. Ces routes permettront l'entretien et l'exploitation de la forêt dans le respect des règles de l'art. Rappelons que c'est l'offre de l'entreprise Albizzati qui a été retenue pour la réalisation.

Alain HUGUENIN

Cycle de renouvellement de la forêt de Chèvremont et principales opérations de gestion

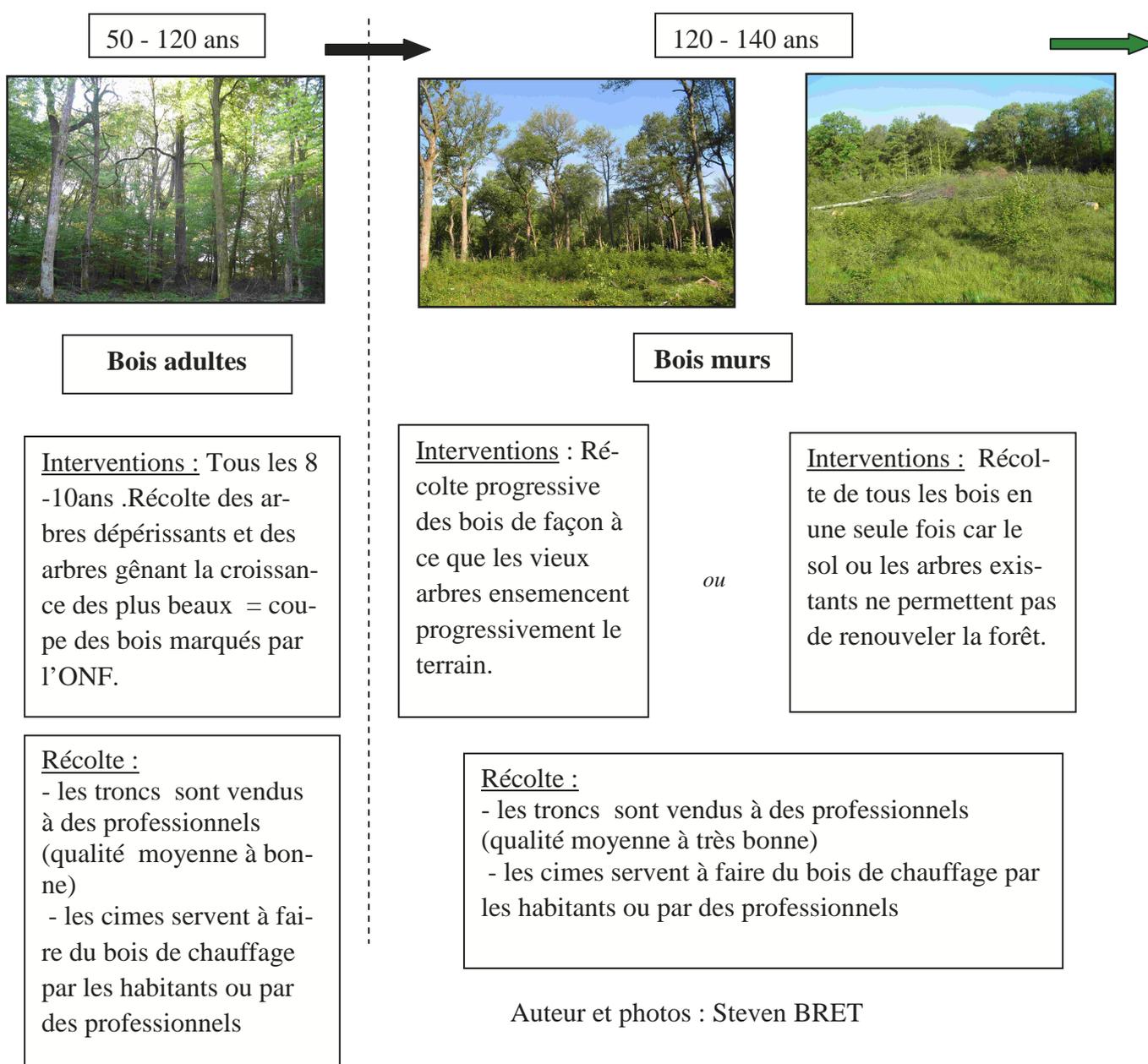


- * Surface de la forêt communale de Chèvremont **174ha**
- * Espèces principales : **Chêne** (52%) et **Charme** (22%)
- * La croissance moyenne annuelle de la forêt est de **780m³**
- * La récolte moyenne annuelle est de **600m³**

L'Office National des Forêt est le garant d'une gestion durable de la forêt et le conseiller technique de la commune.

La Commune décide des coupes et des travaux à effectuer en forêt.

*Chacune de ces interventions est nécessaire pour la bonne croissance des arbres,
pour la santé de la forêt et pour satisfaire nos besoins en bois.*



Propos recueillis par Alain HUGUENIN



TRAVAUX

TRAVAUX REALISES

AMENAGEMENT D'UN PARC POUR LES ENFANTS ET NOUVEL ACCES A LA COUR DE LA PROVIDENCE

Les travaux ont consisté à reprendre les surfaces entre la crèche et le cimetière. Après un reprofilage du terrain, des cheminements ont été recréés pour un accès aisé. Des zones de repos ont été réaménagées. Ce qui rendra cet espace de verdure agréable à la détente et au calme. Un nouvel accès à la cour de la Providence a également été aménagé. L'entrée et la sortie des écoles se feront désormais par cet accès.



Montant des travaux du Parc de l'Eglise : 41 878.49 euros HT

ECLAIRAGE DES RUES

Afin d'uniformiser les éclairages dans la Commune et améliorer la sécurité du Village, deux sites ont été équipés :

- Rue du Stratégique
- Parvis de l'Eglise - Maison des associations

Montant des travaux :

Eclairage rue du Stratégique : 9 407.50 euros HT

Eclairage Maison des Associations : 1 998.00 euros HT